

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI LA TUQUE ROUYN LE NOUVEL ONTARIO

14ième ANNEE, No. 50

ADMINISTRATION : AMOS, P. Q.

VENDREDI, LE 15 DECEMBRE 1933

LA GREVE DES BUCHERONS DU TEMISCAMINGUE CONTINUE

**L'Abitibi reste calme — On travaille à Cléricky —
Assemblée à La Sarre**

La grève des bûcherons s'est continuée au sud de Rouyn, et une échauffourée s'est produite lundi, près de cette ville, qui a mis les grévistes aux prises avec la police et amené l'arrestation de 83 hommes. Ils ont été conduits à Ville-Marie, où ils répondront à une accusation de sédition.

La police avait opéré une première arrestation samedi soir, celle d'un étranger nommé Rasketti, qui avait incité les grévistes à résister à la police et à se porter à la violence.

Les grévistes résolurent dimanche de couper les communications entre la ville et les camps du canton Cléricky. Ils mirent une barrière dans la route et voulurent empêcher de passer les hommes qui voulaient retourner au travail. Cela était absolument illégal et lundi après-midi une quinzaine de policiers allèrent sommer les grévistes d'enlever leur barricade. Il y avait plus de cent hommes qui y montaient la garde. Le capitaine Turnbull leur demanda d'ouvrir la route et de s'en aller en paix. On lui répondit par des huées. Le greffier Tardif lut alors la loi concernant l'émeute, et il expliqua longuement la gravité de la situation, puis il donna une demi-heure aux récalcitrants pour se soumettre. On lui répondit par quelques cris de protestation. A l'expiration du délai, le chef ordonna à ses hommes de cerner la troupe des grévistes et de les constituer prisonniers. Il se produisit une

bousculade. Les pompiers, qui n'étaient qu'un contre dix, durent se servir de leurs bâtons et de bombes lacrymogènes. Ils parvinrent à se rendre maîtres de plus de soixante hommes, et ils les conduisirent à la prison de Rouyn.

Ils allèrent ensuite arrêter un certain nombre de chefs et de meneurs bien connus pour avoir excité les grévistes et les avoir poussés à la résistance illégale. Il y eut en tout quatre-vingt-trois arrestations.

Les autorités ordonnèrent le lendemain que tous ces prisonniers soient transférés à Ville-Marie.

Il reste encore cinq cents grévistes à Rouyn et la situation est loin d'être parfaitement éclaircie.

Pendant que ces malheureux sont là à faire des démonstrations à peu près inutiles, il semble que leurs chantiers vont être pris dans les chantiers par des bûcherons d'ailleurs qui sont anxieux d'obtenir de l'ouvrage. On rapporte en effet que deux cents bûcherons du Témiscamingue sont retournés au travail et ont amené un certain nombre d'hommes nouveaux avec eux.

Aux dernières nouvelles, la grève ne s'était pas propagée au nord de Rouyn. Quelques hommes ont peut-être quitté les camps de Dufresnoy, mais les entrepreneurs de Cléricky et du haut de la Kinonjévis prétendent n'avoir perdu aucun ouvrier. Ils prétendent d'ailleurs que les bûcherons expérimentés

(Suite à la page 8)

Résolution de sympathies

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil du Comté d'Abitibi, tenue au Palais de Justice, en la Ville d'Amos, le 15 novembre 1933, à 8 heures, p. m.

PROPOSE par M. L.-N. Boisclair,

SECONDE par M. Adélar Dessureault,

QUE le vote de sympathie suivant soit adressé à la famille de feu J.-A. Mireault :

"Le Conseil du Comté d'Abitibi désire exprimer ses regrets pour la mort du notaire Mireault, son secrétaire-trésorier depuis sept ans.

"Toujours le notaire Mireault a été à la hauteur de sa position, et les Membres de ce Conseil ont apprécié ses loyaux services, ainsi que la manière loyale et digne avec laquelle il a rempli ses fonctions.

"Ce Conseil prie Madame Mireault de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

"Que copie de la présente résolution soit envoyée à Madame Mireault et aux journaux."

Copie certifiée.

GASTON ROBERGE,

Secrétaire-Trésorier.

o
AMOS

Notes locales

Plus de deux cents personnes ont assisté à la partie de cartes organisée par les Enfants de Marie, au profit de notre église, dimanche soir dernier.

...

Nous subissons une très froide température depuis une semaine. Le 9, le thermomètre enregistra 41

IMMIGRATION ET CONTRADICTION

Un étrange mouvement se dessine dans notre pays.

L'hon. M. Bennett et à sa suite l'hon. M. Gordon préconisent une politique d'immigration, qu'ils ont baptisée : "d'immigration dirigée". Expression qui en somme ne veut rien dire.

Leur argument principal, même le seul, est le suivant : Nous avons, disent-ils, besoin de colons agriculteurs. D'après eux, cet argument est sans réplique. Nous vivons une période extraordinaire, le raisonnement même de certains de nos hommes publics est extraordinaire.

Plus d'agriculteurs, mais cela veut dire plus de blé, etc. Alors comment concilier cette vérité, avec la conduite de notre premier ministre à la dernière conférence de Londres où il a approuvé la diminution des emblavures? Et, M. Gordon, comment pourrait-il expliquer la contradiction flagrante qui existe entre sa déclaration en chambre au mois de janvier 1932 où il soulevait qu'une très forte proportion d'immigrants venus ici comme agriculteurs, faisaient maintenant partie du groupe des chômeurs; et sa plaidoirie du mois de février suivant en faveur d'une immigration positive. Dans l'espace d'un mois, la situation s'est-elle améliorée au point que nous puissions amener ici des gens, au risque de les voir grossir le nombre

dégrés sous zéro, le 10, 31 degrés sous zéro, les 12 et 13, 27 et 35 degrés sous zéro.

... Nos lacs des cantons sont assez gelés pour permettre, sans danger, les atterrissages d'avions.

des chômeurs? L'expérience du passé devrait, pourtant, nous rendre plus prudents. Que s'est-il passé dans ce court espace de temps entre ces deux opinions contradictoires? Il serait intéressant de le savoir.

Les montants considérables nécessaires à la mise en action d'une politique d'immigration, les résultats, plutôt négatifs obtenus dans le passé et l'état lamentable des finances de notre pays, sont autant d'arguments qui prouvent que pour le moment du moins il n'est pas dans l'intérêt national d'inaugurer un mouvement d'immigration. Une telle politique ne profiterait qu'aux compagnies de transport et en premier lieu, au Canadien Pacifique et lui permettrait peut-être de rembourser au gouvernement fédéral la jolie bagatelle de \$60,000,000., que celui-ci lui a prêté d'une façon un peu mystérieuse.

J.-B.-L. ALLARIE

Nouveau Vérificateur

Nous devons des félicitations à Monsieur Prudent Bordeleau, de Dupuy, (Co. Abitibi), pour avoir obtenu de la Commission Municipale de Québec, un permis de vérificateur pour les corporations municipales et scolaires de la Province de Québec.

La valeur de ses études commerciales et classiques, ses connaissances en matières municipales, et son ardeur au travail doivent lui assurer de nombreux succès.

Il nous fait plaisir d'ajouter que c'est un fils de cultivateur résidant à Dupuy depuis seize ans.



MESSAGE DU PERE NOEL

Aux citoyens de l'Abitibi

J'arriverai à Amos, mercredi le 20 décembre, par le train de 4 heures, avec tout mon bagage de jouets et d'articles de cadeaux pour les Fêtes.

Comme par le passé, je me rends directement au Grand Magasin de M. IVANHOE FRIGON, où je demeurerai jusqu'à Noël pour prendre vos commandes.

Je ferai la veille de Noël la livraison à domicile chez toutes les personnes qui m'auront commandé des étrennes pour leurs petits enfants, leurs parents ou leurs amis.

(Signé) PERE NOEL

MAL DE DOS

Les douleurs au dos sont le plus persistant symptôme du mal de reins. Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie débarrassent entièrement le système des poisons qui causent les douleurs au dos, le lumbago et les autres affections cruelles et dangereuses. Prises une ou deux fois par semaine, elles assurent l'action hygiénique du foie, des reins et des intestins.



PILULES
du Dr CHASE pour les Reins et le Foie

L'almanach Rolland pour 1934

L'Almanach Rolland vient de paraître. C'est le plus vieil almanach français publié au Canada. C'est le 68e de la collection complète. Il s'intitule Almanach Agricole, Commercial et des Familles. Il contient des renseignements utiles sur le Canada Ecclésiastique, politique, judiciaire, commercial et agricole.

L'on remarquera cette année bien des statistiques nouvelles sur les pays étrangers.

Trois articles sur Jacques-Cartier, le découvreur du Canada. Un autre de Casimir Hébert sur la préhistoire de Trois-Rivières. (1535-1634.

Plusieurs nouvelles par les collaborateurs ordinaires de l'Almanach: Rodolphe Girard, François Lalonde, Albéric Bourgeois, Louis Coupal.

L'Almanach contient les prophéties de Thomas Mout et celles de l'Ermite de la Chaussée Saint-Hubert, que les lecteurs de l'almanach attendent avec intérêt. Ce dernier prophète semble frapper juste. Les tables couvrent quatre pages, c'est dire qu'il est impossible de tout indiquer ce que l'almanach contient d'intéressant.

Nous nous contentons de dire que l'Almanach de 1934 est le plus intéressant de la collection par variété de sa rédaction. L'Almanach compte 256 pages et est illustré de dessins originaux.

En vente chez les libraires au prix de 25 sous, franco 30 sous.

FELIX ALLARD

Avocat

Tél. No. 45 C. P. 95

Edifice

Germain & Lafrance, Ltée

AMOS, QUE.

WILLIAM PARADIS

B.A.L.L.L.

Avocat et Procureur

4, rue Notre-Dame-Est,

MONTREAL

LA GAZETTE DU NORD

41 Avenue Bégin, Lévis

CONTINUE "L'ABITIBI"

"La Gazette du Nord" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg., et est imprimée aux bureaux de La Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41, Avenue Bégin, Lévis, dont M. Félix Pichette est Président et M. J.-A. Gagnon, Gérant.

Cercle Agricole d'Amos

District agronomique No. 14

Résultat du concours de patates

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Romuald Marcotte	80.5	\$3.00
2—Lionel Cossette	80.2	2.90
3—David Caouette	80.0	2.85
4—Antonio Cayer	71.0	2.40
5—Willie Goyette	70.5	2.30
6—Emile Allard	70.0	2.25
7—Albert Allard	69.9	2.20
8—Ernest Adam	69.8	2.15
9—Arthur Rompré	69.0	2.05
10—H. Primeau	68.5	1.95
11—C.-E. Paquet	68.4	1.90
12—Raoul Fugère	68.3	1.85
13—Elie Racicot	68.2	1.80
14—E. Morissette	68.1	1.75
15—Mme Vve Samson	68.0	1.70
16—Emile Perrier	67.0	1.55
17—A. Maltais	66.6	1.45
18—G. Bellemare	66.5	1.40
19—Gaudias Goulet	65.1	1.30
20—Sylvio Langlois	65.0	1.25

Jugé les 1 et 2 septembre 1933. Macamic, 19/10/33.

UBALD PILON, Agronome spécial

Cercle Agricole de Landrienne

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Génisses

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Audet, Samuel	90.0	\$2.50
2—Audet, Ludger	89.0	2.35
3—Dorval, Xavier	85.5	2.10
4—Tremblay, Albert	85.0	2.05
5—Rousseau, Ernest	84.5	2.00
6—Trépanier, Adéland	82.5	1.85
7—Lefebvre, Adrien	80.5	1.70
8—Thelland, Arthur	80.0	1.65
9—Perron, Jos.	78.7	1.60
10—Dehaies, Louis	78.5	1.55
11—Bertrand, Adrien	78.3	1.50
12—Perreault, Denis	78.0	1.45
13—Rouleau, Ovide	77.8	1.40
14—Auger, Ed.	77.5	1.35
15—Létourneau, Art.	77.2	1.30
16—Frigon, Omer	77.0	1.25
17—Arsène Boisvert	76.6	1.20
18—Lefebvre, Placide	76.5	1.15
19—Thibault, Jos.	76.4	1.10
20—Lefebvre, Rosaire	76.3	1.05
21—Lefebvre, Achille	76.0	1.00
22—Garon, Alphonse	75.8	0.95
23—Auger, Arthur	75.5	0.90
24—Bertrand, Léon	75.4	0.85
25—Langlais, Jos.	74.5	0.80
26—Frigon, Esdras	74.0	0.75
27—Grondin, Lucien	72.5	0.60
28—Lemire, H.	72.3	0.55
29—Rivard, Achille	71.5	0.50
30—Lavoie, Lucien	70.0	0.50
31—Matte, Armand	63.0	0.50

Jugé les 14 et 15 août 1933. Signé le: 7/10/33.

\$40.00

Cercle Agricole d'Amos

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Jardins

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Romuald Marcotte	90.0	\$3.50
2—Lionel Cossette	85.0	3.00
3—David Caouette	80.0	2.75
4—Xavier Thibault	77.0	2.60
5—Ant. Cayer	76.5	2.50
6—Emile Perrier	75.5	2.35
7—Nap. Lajoie	75.0	2.25
8—Théode Leduc	71.5	1.95
9—Sylvio Langlois	71.0	1.85
10—G. Bellemare	70.5	1.75
11—H. Primeau	70.0	1.65
12—Mme Vve Samson	69.0	1.50
13—Hélie Racicot	68.8	1.45
14—Emile Allard	68.5	1.40
15—Albert Allard	68.0	1.30
16—E. Morissette	67.0	1.20
17—Willie Goyette	65.0	1.00

Jugé les 1 et 2 septembre 1933. Macamic, 19/10/33.

UBALD PILON, juge

Cercle Agricole de Landrienne

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Choux de Siam

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Thibault, Jos.	76.0	\$0.65
2—Bertrand, Léon	75.0	0.55
3—Grondin, Lucien	71.0	0.40
4—Perron, Jos.	70.5	0.35
5—Rousseau, Ernest	70.0	0.30
6—Lemire, Urbain	60.0	0.25

Jugé les 28 et 29 août 1933.

Signé le: 7/10/33.

UBALD PILON, Agronome spécial

Cercle Agricole de St-Marc de Figury

District agronomique No. 14

Résultat du concours de choux de Siam et A.P.V. (combiné)

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Corriveau, Adéland	75.5	\$2.75
2—Dupuis Adéland	75.0	2.65
3—Boutin, Hilaire	74.0	2.40
4—Morissette, Jos.	73.0	2.15
5—Corriveau, Jos.	71.0	1.65
6—Roy, Anselme	70.0	1.40
7—Raina, Dominique	69.5	1.30
8—Cossette, Donat	69.0	1.20
9—Boutin, Léon	68.5	1.10
10—Cossette, Victor	68.0	1.00
11—Rouillard, Hubert	67.5	0.90
12—Lemieux, Georges	67.0	0.80
13—Dupuis, Gédéon	66.0	0.70

Jugé les 30 et 31 août 1933.

Macamic, 10/10/33.

UBALD PILON, Agronome spécial

Macamic, 6/10/33.

UBALD PILON, Agronome spécial

Cercle Agricole de Landrienne

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Patates

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Thelland, Arthur	82.0	\$0.85
2—Bertrand, Léon	81.9	0.80
3—Lefebvre, Placide	81.8	0.75
4—Lefebvre, Rosaire	81.7	0.70
5—Audet, Ludger	81.6	0.65
6—Frigon, Esdras	81.5	0.60
7—Audet, Samuel	81.4	0.55
8—Tremblay, Albert	81.2	0.50
9—Perreault, Denis	81.1	0.45
10—Langlais, Jos.	80.0	0.40
11—Trépanier, Adéland	79.8	0.35
12—Thibault, Jos.	79.5	0.30
13—Frigon, Omer	78.0	0.30
14—Lavoie, Lucien	77.8	0.30
15—Grondin, Lucien	77.7	0.25
16—Matte, Armand	77.0	0.25
17—Rousseau, Ernest	76.9	0.25
18—Lefebvre, Adrien	76.8	0.25
19—Perron, Jos.	76.7	0.25
20—Auger, Arthur	76.5	0.25
21—Bertrand, Ad.	76.4	0.25
22—Lemire, Urbain	75.0	0.25
23—Auger, Edm.	74.5	0.25
24—Dehaies, Ls	74.	0.25

Jugé les 28 et 29 août 1933. Macamic, 6/10/33.

UBALD PILON, Agronome spécial

Cercle Agricole de Senneterre

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Génisses

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Major, Ls.	91.5	\$2.25
2—Fortier, J.-C.	90.0	2.15
3—Taillefer, Ls	87.5	2.00
4—Taillefer, M.	87.1	1.90
5—Gagné, Jos.	86.0	1.70
6—Fortier, H.	85.5	1.65
7—Leroux, Armand	84.0	1.50
8—Rompré, Lucien	82.5	1.35
9—Servant, Jos.	81.0	1.20
10—St-Pierre, Albert	80.0	1.15
11—Degrandmaison, E.	79.0	1.10
12—Gervais, Isaïe	78.5	1.05
13—Caron, Benoît	77.5	1.00

Jugé le 11 août 1933.

Signé le: 7/10/33. Macamic, 6/10/33.

UBALD PILON, Agronome spécial

Cercle Agricole de St-Marc de Figury

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Patates

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Lemieux, Georges	79.0	\$2.75
2—Dupuis, Adéland	78.5	2.60
3—Dupuis, Gédéon	77.5	2.30
4—Michaud, abbé J.	77.2	2.20
5—Roy, Anselme	77.1	2.10
6—Boutin, Hilaire	77.0	2.00
7—Cossette, Victor	76.1	1.70
8—Fortin, Ménard	76.0	1.60
9—Boutin, Léon	75.8	1.50
10—Tessier, N.	75.3	1.40
11—Corriveau, Jos.	75.1	1.30
12—Rouillard, Hubert	75.0	1.25
13—Morissette, Jos.	74.7	1.15
14—Cossette, Donat	74.6	1.05
15—Raina, Dominique	74.5	1.00
16—Corriveau, Adéland	74.4	0.95
17—Dupuis, C.-Ed.	74.3	0.90
18—Morin, Jos.	74.0	0.80
19—Nolet, Philippe	72.0	0.75
20—Roy, Jos.	70.0	0.70

Jugé les 30 et 31 août 1933.

Signé le 7 octobre 1933.

Macamic, 7/10/33. UBALD PILON, Agronome spécial

Cercle Agricole de St-Marc de Figury

District agronomique No. 14

Résultat du concours de Jardins

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Dupuis, Adéland	86.5	\$2.75
2—Vallée, Wilfrid	86.4	2.65
3—Roy, Jos.	86.0	2.55
4—Michaud, abbé J.	85.5	2.45
5—Lemieux, Georges	84.9	2.35
6—Roy, Alphée	84.9	2.25
7—Morissette, Jos.	79.0	1.75
8—Roy, Anselme	78.2	1.65
9—Cossette, Victor	78.1	1.55
10—Beausoleil, Philib.	78.0	1.45
11—Raina, Dominique	77.5	1.35
12—Boutin, Léon	77.0	1.25
13—Dupuis, Gédéon	76.9	1.15
14—Cossette, Donat	76.5	1.05
15—Corriveau, Jos.	76.4	0.95
16—Corriveau, Adéland	75.0	0.70
17—Rouillard, Pierre	74.5	0.65
18—Dupuis, C.-E.	72.5	0.50
19—Rouillard, Hubert	70.0	0.50
20—Fortin, Ménard	65.0	0.50

Jugé les 30 et 31 août 1933.

Signé le 10 octobre 1933.

Macamic, 10/10/33. UBALD PILON, Agronome spécial

COQUERELLES détruites rapidement en employant LA POUDRE SAPHO

Débarrassez-vous de ces indésirables. Une attaque au gaz de la Poudre Sapho, c'est la mort sûre et rapide pour ces insectes. Sans danger pour les gens et n'affecte aucunement les aliments. Elle est garantie, mais soyez certain que c'est bien la POUDRE SAPHO.



15 cts — 25 cts — 50 cts — \$1.00



"AU COIN DU FEU"



CROIRE — AIMER ET LUTTER

Souffrir

Dédié à P. L.

Un jour, éprise de bonheur, j'ai voulu façonner moi-même l'idéal. Dans mon imagination, je fis le plus beau rêve et dans l'espoir de demain j'appelais la vie ! la vie, hélas ! ne rend pas toujours la clef de son mystère, et je me trouvais bientôt seule en face du mirage et l'idéal je l'ai cherché, mais vainement !... mon beau rêve lentement, très lentement, agonisait...

C'est alors que mon cœur trempe dans l'âpreté de la solitude et de l'abandon se livra à la tristesse, il ne connut et ne connaît dès lors que de ces soirs où l'âme solitaire et peinée, ne se sent pas la force et le courage de gravir cette montée d'heures lentes et douloureuses...

Il ne connut et ne connaît dès lors que des soirs, où voulant cacher sa peine, il la déguise en s'efforçant de faire errer sur ses lèvres un sourire, mais combien faux est ce sourire ?... pendant que la lèvre esquise le rire, le cœur au plus profond de lui-même laisse tomber une larme, cependant nul ne l'a vue, nul ne se doute de la souffrance intime de ce jeune cœur... tous la disent heureuse...

Il n'a connu et ne connaît dès lors que de ces soirs où ressentant dans sa sensibilité un vif désir de tendresse, il se heurte à un cœur indifférent, à un cœur qui ne l'a pas compris.

Il n'a connu et ne connaît dès lors que de ces soirs où son idéal s'étouffe dans l'obscurité, où il lui faut fermer les yeux à la fugitive vision du réveil de l'amitié, à son bonheur qui va s'écrasant.

En mon âme endolorie se traitent les fils mauves de la tristesse, et je sens d'autant plus l'amertume de la souffrance, quand le soir, je passe seule les heures lentes, à jeter de longs regards dans les ombres dissimulées, oui, seule... bien seule... au milieu de ce cénacle profond et silencieux, c'est trop souffrir...

Ne plus sentir la vie parce qu'elle s'arrête au seuil de la maison et vivre intérieurement par quelque chose qui souffre tout bas... oui, c'est trop souffrir...

Vouloir saisir encore la caresse de deux yeux tendres qui se plongent dans nos yeux... oui, c'est trop souffrir...

Etre seule et ne pas l'être puisque le souvenir accompagne toujours tout cœur fidèle...

Ecouter le vent qui pleure et l'unir à ses larmes... oui, c'est trop souffrir...

Tendre les bras et ne rien saisir, oui, c'est trop souffrir...

Dans la nuit qui passe muette et impassible, toujours, oui, c'est trop souffrir.

"PAULE"

La Tuque, 24 nov. 1933.

Le travail des Cercles d'Etude

On nous interroge de toutes manières, au sujet de l'utilité des Cercles d'Etude ; nous avons cru opportun de traiter ici cette question d'intérêt primordial, au moment même où l'on est à organiser ici, une section de l'A. C. J. F. C.

Le but des Cercles d'Etude est la mise en commun de tous les biens de l'intelligence, de l'esprit et du cœur de chacun de ses membres, pour en faire une puissance ; une force qui se propage au dehors, dans les relations sociales, où la femme chrétienne peut exercer un si fructueux apostolat.

Celles qui constituent une élite doivent être disposées à répondre au désir du Saint-Père, de notre vénéré Cardinal, de nos Archevêques et Evêques, dans la mise en pratique du laïcat chrétien. L'apostolat dans le monde requiert une action profonde, prudente, surnaturelle, mue par une charité désintéressée qui sait monter, en ce qu'elle ne craint pas les puissants ; qui sait descendre, puisqu'elle ne rougit pas des pauvres. Le laïcat s'inspire d'humilité, de bienveillance, d'amour du prochain.

L'Association est dirigée par un Comité général auquel les autres sections doivent s'affilier. Tout Cercle se compose d'un Conseil ou Comité de régie, formé par un Président Honoraire (membre du Clergé), Présidente Honoraire, qui remplace le premier ; Présidente active, secondant celle-ci dans son rôle de direction ; Vice-Présidente dirigeant une partie des activités, soit lecture, débats ou musique ; Secrétaire, Conseillères, Conférencières et Auditrices. La charge dévolue à chacun des membres est indiquée par la Présidente.

L'élection de ce Comité doit se faire au scrutin, tous les ans, au cours d'une assemblée générale à laquelle seront choisis les sujets des conférences et des débats, les lectures et toute question relative aux œuvres du Cercle.

Il n'est pas à proprement parler de contribution. Il serait cependant important d'apporter quelques volumes, et plus tard, de se cotiser ou d'offrir des dons volontaires dans le but d'acquérir les premiers volumes d'une bibliothèque indispensable à tout Cercle.

La Secrétaire devra tenir un registre où s'inscriront les noms des associées, et le procès-verbal de chaque assemblée.

Nous apprenons du Comité général que l'Association établira avec l'acquiescement de MM. les Curés, une section féminine de la "Saint-Vincent", dans chaque localité ! Voyez-vous, lectrices, l'avantage précieux pour nos Dames et Demoiselles d'occuper leurs mains vigilantes par certains travaux manuels destinés à seconder l'Oeuvre bienfaisante de "l'Ouvroir des Dames". Pendant qu'elles écoutent les conférences, dé-

Les lettres de souhaits

Chaque année, à l'époque des fêtes, revient la saison des lettres de souhaits...

Voici bientôt revenir l'heure où chacune de nous se penchera, un peu soucieuse, vers le petit bureau coquet, encombré de bibelots charmants et éclairé d'un vase de cristal où trempe une rose unique, belle, mais sans parfum, comme une acclimatée qui se souvient avec regret...

Il ne faut pas être maussade, cependant, et trop considérer comme une corvée la rédaction des lettres de souhaits... Cela devrait, au contraire, nous être un plaisir.

Cependant, à cette époque plus qu'à n'importe quelle autre, il y a une foule de nuances à observer, que nous dicte le tact le plus délicat.

Il faut prendre certaines précautions et réfléchir longuement avant de tremper dans l'encrier d'onix la fine plume d'or, à la fois bijou et objet utile.

Si l'on écrit à une personne âgée ou à une amie qu'un deuil récent et cruel vient de frapper, il faut bien se garder de choisir, pour notre lettre, un papier d'une fantaisie par trop originale ou d'une nuance trop voyante.

Son apparence serait désagréable, par sa crudité même, à celle à qui nous devons un témoignage de déférence ou d'amitié sincère. Les termes de la lettre même doivent naturellement être pesés suivant le destinataire. On n'écrit pas à sa grand-mère comme à une amie de couvent, et cependant un joli mot de tendresse, des vœux sincères de bonne santé, tracés d'une jolie écriture soucieuse de produire un bel effet, fera grand plaisir à une aïeule aux cheveux blancs, qu'aurait certainement moins émue une grande feuille trop colorée et violemment parfumée expédiée par une jeune étourdie.

Si le père, le mari sont loin des leurs au moment des fêtes qui réunissent toute la famille, on leur en fera une description en insistant sur le vide que leur absence a causé, et ils seront heureux de songer que, là-bas, on les re-

bats ou lectures, les fronts se penchent et les doigts s'agitent dans un geste gracieux de charité ; les esprits s'élèvent plus haut que la matière... ; une union cordiale réchauffe les cœurs, les pures lumières des sciences rayonnent dans les âmes...

Le Cercle d'Etude est une oeuvre utile qui fera surgir des initiatives fructueuses. Faisons-la forte, solide, cette oeuvre, afin qu'elle croisse plus en profondeur qu'en surface ; on aura ainsi la certitude d'avoir semé le grain de senevé ; qu'importe, si on n'en récolte pas soi-même la moisson.

"Brise du St-Maurice"

NOTRE COURRIER

PAULE : Vous êtes la bienvenue ? Venez me le dire en toute franchise ; j'apprécie votre fine collaboration et l'intérêt que vous témoignez à notre "Page". Vous tenez à mon opinion ? Souffrir est une épreuve, mais savoir souffrir est un art... que la vie se charge de nous apprendre dans le cours des années. Vous possédez, petite fille sensible et bonne, un trésor précieux mais fragile que vous pouvez briser, telle une porcelaine de Saxe, dans les mains d'un enfant... ou façonner, ciseler, rendre invulnérable à votre gré... Ce trésor vous le devinez, "Paule", c'est votre "cœur aimant"... c'est un cœur de vingt ans ! l'art d'aimer devrait être enseigné aussi à nos petites filles ; peut-être réussiraient-elles à l'apprendre aux jeunes gens qui devenus par ce fait plus sages n'oseraient plus blesser ces cœurs généreux, encore au seuil des sentiments. Voulez-vous vous faire une âme forte et être heureuse ? Laissez la raison dominer le cœur ou celui-ci bientôt vous dominera toute ! C'est un tyran qu'il faut vaincre. Votre opinion sera-t-elle la mien-

grette en espérant leur prompt retour.

Une lettre du jour de l'an ne doit contenir que de tendres pensées, des vœux, des souhaits dictés par l'affection la plus vraie.

Les personnes que le malheur a touchées pendant l'année qui vient de s'écouler se sentiront réchauffées par les bonnes paroles que leur dira la lettre aimable envoyée par une amie, et celles qui, plus heureuses, n'ont pas de souvenir sombre dans le courant de l'an qui meurt, n'en prendront que mieux confiance en l'avenir.

C'est triste, un jour de l'An sans lettres, nul ne devrait l'oublier, et comme tout le monde, où presque, a des proches ou des amis au loin, on devrait songer à ceux dont l'absence augmente et avive sûrement le souvenir du foyer.

A l'aurore d'une nouvelle année, on devrait tout oublier, querelles, malentendus, froissements, et toutes ces bonnes intentions devraient être mises en pratique dans une bonne, une sincère lettre de souhaits.

Michelle de Vaubert

ne ? Venez me le dire en toute franchise ; j'apprécie votre fine collaboration et l'intérêt que vous témoignez à notre "Page". Vous tenez à mon opinion ? Souffrir est une épreuve, mais savoir souffrir est un art... que la vie se charge de nous apprendre dans le cours des années. Vous possédez, petite fille sensible et bonne, un trésor précieux mais fragile que vous pouvez briser, telle une porcelaine de Saxe, dans les mains d'un enfant... ou façonner, ciseler, rendre invulnérable à votre gré... Ce trésor vous le devinez, "Paule", c'est votre "cœur aimant"... c'est un cœur de vingt ans ! l'art d'aimer devrait être enseigné aussi à nos petites filles ; peut-être réussiraient-elles à l'apprendre aux jeunes gens qui devenus par ce fait plus sages n'oseraient plus blesser ces cœurs généreux, encore au seuil des sentiments. Voulez-vous vous faire une âme forte et être heureuse ? Laissez la raison dominer le cœur ou celui-ci bientôt vous dominera toute ! C'est un tyran qu'il faut vaincre. Votre opinion sera-t-elle la mien-

grette en espérant leur prompt retour. Une lettre du jour de l'an ne doit contenir que de tendres pensées, des vœux, des souhaits dictés par l'affection la plus vraie. Les personnes que le malheur a touchées pendant l'année qui vient de s'écouler se sentiront réchauffées par les bonnes paroles que leur dira la lettre aimable envoyée par une amie, et celles qui, plus heureuses, n'ont pas de souvenir sombre dans le courant de l'an qui meurt, n'en prendront que mieux confiance en l'avenir. C'est triste, un jour de l'An sans lettres, nul ne devrait l'oublier, et comme tout le monde, où presque, a des proches ou des amis au loin, on devrait songer à ceux dont l'absence augmente et avive sûrement le souvenir du foyer. A l'aurore d'une nouvelle année, on devrait tout oublier, querelles, malentendus, froissements, et toutes ces bonnes intentions devraient être mises en pratique dans une bonne, une sincère lettre de souhaits.

JOSILLE : Oui, ce billet anonyme était bien vôtre, et je vous sais gré de vous être reconnue malgré tout. Vous êtes très perspicace si vous découvrez des nuances à mon amitié ; par la plume, on reçoit ici autant que l'on donne, sur les pensées d'un chacun, je suis toujours heureuse de rendre hommage pour hommage. Mais peut-être ma plume est-elle parfois mauvais interprète de mon cœur. J'ai un faible pour les petites mamans qui se dévouent et s'épuisent aux soins des tout petits. On dit qu'un repos d'une demi-heure après le repas du midi est merveilleux pour refaire les forces ; et à cette heure, les mignonnes doivent aussi dormir ; vous divisez ainsi les fatigues de la journée. Les fêtes ne seront guère joyeuses cette année ; il y en a tant qui chôment dans nos villes que c'est le petit nombre qui songera à se rejouir. Le sourire et les caresses des petits font la force des mamans tout le long de la vie... et l'on en bâtit de ces rêves sur les têtes blondes ou brunes... châteaux en Espagne qui s'écroulent brusquement... pour se reconstruire parfois plus solides et plus beaux... car, le Maître des destinées se penche, paternel et tendre, sur les "mamans canadiennes" qui rêvent près des berceaux... Mon foyer et mon affection se font très engageants afin de vous voir revenir souvent, Josille.

GRANDE SOEUR : Ne vous plaignez pas de votre plume éloquent et si mesurée à la fois... Vous me donnez vos loisirs, je l'apprécie beaucoup. Vous aimez la Gazette, la page littéraire et louez la bonté généreuse de sa directrice ; cela me touche vraiment, comment ne pas l'être bonne avec des "Soeurs" comme cette aînée ? C'est cela, ma fille, si Dieu vous refuse la "vocation" pour vous-même, demandez-la lui pour vos enfants. Vous êtes la sagesse même de retarder votre mariage en attendant des temps plus prospères. A bientôt, plus longuement, j'espère.

Brise du St-Maurice, La Tuque.



Si vous souffrez de :

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins,
- Périodes douloureuses ou irrégulières
- Troubles internes essentiellement féminins.

symptômes ou conséquences de l'ANEMIE prenez, Mesdames, les PILULES ROUGES; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

CHICAGO WORLD'S FAIR — CENTURY OF PROGRESS

IMPRESSIONS DE JEAN-JOFFRE GOURD, D'AMOS
(suite)

Rendons-nous au "Boy-scout exhibit". Tout ce qu'il s'y trouve est fait par les boys-scouts. L'on aperçoit en entrant un grand "to-tem", puis deux camps; auprès de ceux-ci, des réflecteurs à feu en bois rond très originaux; plusieurs sortes de feux, de bancs, de tables..... etc. Enfin un tableau où sont fixés cinquante noeuds de corde différents. On remarque aussi la grande place de réunion, mais il n'y a pas de boys-scouts sur ce terrain. Venez dans cette petite maison, on en trouvera peut-être! Oh, ce sont les Girls Guide. Regardez ce groupe de jeunes filles en costumes gris foncé; elles sont à étudier le scoutisme. L'une d'entre elles montre aux autres comment soigner une fracture à la jambe. Entrons dans la maison. Nous sommes cordialement reçus par une grande "chieftaine". Signons ce registre qu'elle nous présente. Elle m'interroge; je vais causer avec elle. "Etes-vous américain? — Non, madame, je suis canadien-français de la province de Québec.

—Comment, il y a encore du français au Canada?
—Mais certainement, lorsque nous avons passé sous l'Angleterre en 1760 nous n'étions que 70,000, mais nous avons quadruplé, centuplé; nous sommes maintenant plusieurs millions. Il y a eu autrefois beaucoup d'animosité entre les deux nations, mais actuellement nous nous entendons généralement très bien. Je suis d'autant plus surpris de vous l'apprendre que le Canada est un pays officiellement bilingue.

—Est-ce que tous les avis officiels du gouvernement sont bilingues? Il me semble que votre monnaie ne l'est pas!
—Tous les avis officiels du gouvernement sont bilingues surtout dans la province de Québec. Quant à notre monnaie, vous avez raison, elle n'est qu'anglaise comme s'il n'y avait que des canadiens anglais au Canada. Mais c'est un peu notre faute. L'élément anglais cherche naturellement à diminuer notre influence et à dominer. D'après la constitution du pays, nous avons des droits; si nous ne les soutenons pas, il en profite. L'élément français du siècle dernier était plongé dans une fatale indifférence, l'anglais en a profité. Cependant depuis quelques années un mouvement de patriotisme bien compris s'est dessiné surtout parmi la jeunesse. L'élément anglais, très opportuniste toujours, semble devoir être très condescendant. Nous aurons probablement une monnaie bilingue d'ici quelques années.

—Avez-vous des organisations de jeunesse semblables aux boys-scouts américains?
—Certainement, la plus importante est la Fédération des Eclairiers Canadiens Français dont je fais moi-même partie.....

Chers lecteurs, ne perdez pas votre temps à m'écouter parler; faites le tour de cette maison. Admi-

rez les multiples travaux des Girls Guide, travaux de patience sur-tout; remarquez-vous cet immense Jig-Saw Puzzle; les articles de la loi y sont personnifiés, une fillette qui en console une autre..... etc. Passons au camp des boys-scouts; ce n'est plus une maisonnette, c'est quelques centaines de tentes environ, entourées d'une clôture en bois rond. Les uns chantent, d'autres jouent. C'est assez bruyant et très égayant. Voici deux scouts qui s'empressent de venir nous ouvrir la barrière. Je fais le salut E.-C.-F. à trois doigts, ils me répondent. Ils sont bien étonnés eux aussi d'apprendre qu'il y a des E.-C.-F.

—Oui, mes amis, il y a des E.-C.-F.; nous pratiquons la même loi que vous, observons les mêmes principes: franchise, dévouement, pureté. Nous ne sommes cependant ni en formation encore et de beaucoup moins nombreux que vous autres! Ici, l'opinion vous est sympathique, vous êtes très considérés, mais là-bas, nous rencontrons beaucoup d'obstacles. Ceux qui ne nous connaissent pas ne nous aiment pas; ils se font heureusement de plus en plus rares. Un jour viendra bientôt, je l'espère, où tous nous aimerons, où tous nous aurons compris. Un jour viendra où nous engloberons toute la jeunesse canadienne-française pour l'aider dans l'accomplissement de ses devoirs et la poursuite d'un idéal, pour l'arracher à l'insouciance, à la nullité. Nous sèmerons la joie, répandrons l'enthousiasme et ferons quelques bonheurs de plus sur la terre.

—Nous vous rencontrerons donc au prochain Jamboree?
—Je l'espère.....

Chers lecteurs, ne nous attardons pas, allons visiter le "Food and Agricultural Building", original édifice, long de six cent soixante et huit pieds, couvrant quatre-vingt-quinze mille cent quinze pieds de terrain. Nous apercevons, en entrant, un "cow-boy" monté, surveillant son troupeau dans la plaine. Tout-à-coup le changement des lumières nous transporte de la nuit au jour et voici une ferme moderne! Après cette comparaison de 1833 et 1933, passez dans cet appartement pour voir comment la viande est coupée, conservée, etc..... Voulez-vous des galettes? Madame en distribue justement. Dans cet édifice tout est consacré à l'histoire de la confection de la nourriture et de sa conservation. Sortons, suivez-moi sur le bord de l'étang, vous voici dans les fameux jardins de Floride. L'on marche sous les palmiers, entre des fleurs inconnues dans nos contrées; çà et là des amoureux semblent trouver la place agréable. Associez-vous. De toute l'exposition, c'est le seul coin où l'on puisse trouver un peu de calme. Hâtez-vous d'admirer ce spectacle diurne. Regardez, sur l'autre côté de l'étang, cette foule affairée, ce ramassis de beautés architecturales et artistiques; ces bâtisses hardies, ces mai-

VISITEZ MONTREAL

Taux spéciaux de fin de semaine, à partir de \$1.50. — REPAS à partir de 50c.

Un dollar et cinquante sous vous assureront une chambre confortable au Queen's, commençant le samedi matin, jusqu'au dimanche soir. Repas servis dans la Grande Salle à Manger, au prix minime de cinquante cents chacun.

L'Hôtel Queen's Montréal

Donat RAYMOND, Président
Adélaïde RAYMOND,
Vice-Prés. et Directeur Général

sons originales. Le soleil a baissé. Les ténèbres diminuent de plus en plus la portée de la vue. Un combat va s'ouvrir; quel sera le vainqueur: les ténèbres ou la lumière? Voici quelques lumières, voici plusieurs lumières, en voici des milliers; ce sont des traits, puis des faisceaux, enfin des torrents. C'est une féerie incroyable de jeux de lumière. Chaque édifice a le sien; le meilleur est sans contredit celui de l'"Electrical Building". Voyez-vous là-bas, l'"Edison Memorial Building"? Combien ce savant n'a-t-il pas mérité que l'on se souvienne de lui!

Cependant la lumière n'a pas vaincu les ténèbres. L'ombre nous couvre encore, nous sommes isolés. Déjà la fraîcheur du soir qui monte. Les innombrables lumières, autour de l'étang, se reflètent dans l'eau en diamants qui tremblotent. La gondole qui passe en fait ensuite un fouillis incompréhensible, puis tout redevient calme. Ecoutez..... le bruit du World's Fair a diminué; ce bourdonnement qui nous excitait aujourd'hui, berce maintenant et nous endort. Laissez-vous aller à cette rêverie; reconstituez le paysage qu'offrirait cet emplacement, il y a quelques centaines d'années. Revoyez cette terre marécageuse couverte de forêts, plantée de longues herbes, ces sauvages abordant sur le rivage. Vous les connaissez, des Sioux, des Notka, des Navajos..... vous les avez vus sur le terrain cet après-midi, vous avez vu leurs huttes, vous avez assisté à leurs lentes danses, écouté leur stridente musique.

Voici dans une clairière, le fort Dearborne, grain de senevé qui produisit cette grande ville qu'on appelle maintenant Chicago! Attention!..... Présentez..... armes!.....Rompez!.....

JEAN-JOFFRE GOURD
J.J.G.—2-10-33

FIN.

Un prêt d'Ottawa

Edmonton, 7. — Le Trésorier provincial a annoncé hier soir que la province d'Alberta avait obtenu du gouvernement d'Ottawa un prêt de \$1,000,000 pour fins de secours.

Vendeurs de bois à pulpe vs Acheteurs

Mes bons amis, il y a plusieurs façons de vendre le bois à pulpe. Premièrement, un acompte immédiatement après la fabrication du bois, et la balance payée sur chargement du char. (Je crois que ce système est plus pratique et le meilleur.)

Deuxièmement, acompte comme le premier, et la balance payée sur retour du char, ce système est plus ennuyeux, et amène assez souvent des inconvénients de la part du vendeur.

Colons, lorsque vous vendez 16 cordes de bois à un commerçant, c'est bien 16 cordes que vous vendez, n'est-ce pas, mais non pas 14?

Prenez donc, dès maintenant, la bonne résolution suivante. Que vous vendiez à tel ou tel commerçant, faites-lui inspecter votre bois, et convenez avec lui du prix. Par exemple \$4.50 la corde, et vous en avez 16 cordes, ce qui représente la somme de \$72.00, l'acheteur consent à vous l'acheter à ce prix, donc il vous doit \$72.00 qu'il doit vous payer comptant ou sur retour du char.

L'acheteur en question n'a pas le droit de vous faire subir des pertes en vous disant que là-bas au moulin, on a fait des coupures parce que le bois n'était pas tel qu'il devait être. Bois pourri, mal écorcé et trop petit, ou un tas de choses semblables.

Mais vous, vendeur, souvenez-vous de votre entente avec l'acheteur, et n'en démordez pas, vous n'êtes pas responsable des pertes que ce dernier a faites là-bas, s'il n'a pas les compétences voulues pour faire ce commerce, quitte à lui de l'abandonner.

Si vous vendez votre bois payable sur retour du char, exigez un écrit de la main de l'acheteur, lequel dit qu'il a acheté de vous tant de cordes de bois, à tel prix, et qu'il vous doit tel montant, cela simplifierait bien des choses.

Vous me direz peut-être que si vous exigez ces choses, vous ne vendrez pas votre bois, ne craignez rien, après tel acheteur, ce n'est pas coupé carré, vous en trouverez d'autres.

Justice est justice, le soleil luit pour le vendeur comme pour l'acheteur.

Je me rappelle cette petite anecdote d'un acheteur incompétent qui une fois entre dans un magasin, aperçoit un poisson de 5 livres, dit au patron, je te donne 50 cents pour ton poisson, très bien, répond le marchand qui enveloppe le poisson, et notre homme part. Passant devant un autre magasin, il entre, aperçoit un autre poisson pareil à celui qu'il venait d'acheter, et de même pesant. Combien pour votre poisson, demande notre acheteur. 40 cents que répond le marchand, très bien, je l'achète. Et de là, il retourne chez le premier marchand, et lui dit, j'ai acheté un poisson pareil au vôtre et j'ai payé seulement que 40 cents. Je suis content pour que vous répondez le premier marchand, cela vous en fait deux. Oui, dit l'acheteur, mais je voulais vous remettre le vôtre. Non, répondit le marchand, quand je vends, j'achète? vends. Gardez vos deux poissons,

Canada
Province de Québec
District d'Abitibi
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de
J. ARTHUR FORTIN,
La Sarre, Abitibi,
Cédant Autorisé
& Ren
RENE DALLAIRE,
Syndic.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le syndic René Dallaire de Rouyn, recevra des soumissions d'ici au 10 janvier 1934 pour la vente des immeubles suivants:

La propriété du marché de La Sarre, mesurant 85 x 40.

La propriété suivante, maison privée, mesurant 35 x 35.

Une autre propriété dans le village.

La plus haute soumission sera considérée pour argent comptant. Pour visiter les lieux, les intéressés pourront s'adresser à monsieur J.-D. Hamel, inspecteur, La Sarre.

(Signé) RENE DALLAIRE,
Syndic.

Nouvelles de LaSarre

Nouveaux colons

Mercredi dernier, M. Hector Authier, député du comté a fait une réunion à LaSarre des différentes autorités des paroisses environnantes et des sociétés de Colonisation de Québec, pour discuter le conflit qui peut exister dans l'organisation de la nouvelle paroisse de la partie sud du canton Roquemaure.

En outre de M. le député Authier, nous avons remarqué M. l'abbé Deschênes, de Québec, missionnaire colonisateur, M. l'abbé Chs Minette, d'Amos, MM. les curés de LaReine, Dupuy, Palmarolle, Macamie et LaSarre, MM. les maires Laliberté et Foley, de LaReine, etc.

Les parties semblent vouloir s'entendre pour mener à bonne fin cette nouvelle oeuvre sans toutefois affecter les besoins des colons des paroisses déjà existantes.

Dans l'ombre

Telle a été la décision de nos édiles que depuis le commencement de décembre, les rues du village de LaSarre ne sont plus éclairées le soir.

L'on ne s'est pas entendu, paraît-il, avec la compagnie électrique, et la situation restera ainsi tant que l'imbroglio n'aura pas été réglé.

Aussi entend-on maintenant fredonner:

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
De soirées plus d'une
Verra que noïrot.
Les chandelles sont mortes
Aux rues de LaSarre.
Dès qu'il sort d'une porte,
Il doit crier: gare.

Hockey

La série de ligue est commencée. Dimanche dernier Les Feuilles d'Erable ont fait face aux Maroons et les ont vaincus par 5 à 1. Mercredi soir, la rencontre avait lieu entre les Feuilles d'Erable et les Canadiens.

Il y aura trois joutes par semaine d'ici la fin de janvier, alors que le trophée sera accordé au vainqueur. Dans le cours de février, il y aura réunion des meilleurs joueurs de ces différents clubs pour rencontrer les adversaires du dehors.

avec vous, vous aurez le trio.

Tirez conclusion de cette anecdote vendeur, et dites qui a subi la perte, si c'est le vendeur ou l'acheteur?

L.-de-G. Lafleur

SOUFFRAIT DE GAZ DANS L'ESTOMAC

"J'endurais de grandes douleurs causées par des gaz dans l'estomac et quand ces attaques me prenaient je ne pouvais garder aucune nourriture et n'obtenais de soulagement qu'après avoir vomi. Depuis que j'ai pris plusieurs bouteilles de Novoro du Dr. Pierre, je me porte bien et je jouis à nouveau de la vie", écrit M. Louis M. Kvalsent, de Minneapolis, Minn. Ce remarquable remède fait de plantes médicinales a gagné une réputation mondiale à cause de son excellent effet sur les fonctions de l'estomac et l'action de la digestion et de l'élimination. On ne peut l'obtenir que chez des agents locaux désignés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

BARRAUTE

BELLE SEANCE

Nos Enfants de Marie nous ont donné une belle séance pour notre fabrique qui dut faire des travaux dispendieux l'été passé.

Les principales actrices furent Mlles F. Roy, A. M. Gauthier, N. Rompré, Jul. Chalifour, R. Bacon, C. Boily, A. et R. Montreuil, G. Collerette, B. de Carufel, Ev. Gilbert, M.-P. et P. St-Pierre, L. et Ant. Coutu, directrice.

M. O. Roy gagna le cadre ; M. P. St-Pierre, la couverture, donnée par Mad. O. Roy ; M. Gérard Delisle, la bûche, donnée par Mlle Ant. Coutu, qui donna aussi un coussin, acheté par M. P. St-Pierre. Plusieurs amis en dehors de la paroisse, surtout d'Amos, contribuèrent au succès de cette séance.

Nous les en remercions bien cordialement et prions Dieu de les en récompenser au centuple.

DIVERS

M. Valérien Bergeron, marié à M.-Claire Bergeron en juillet 1932, est père d'une fille, née le 10 à l'Hôpital d'Amos, où M. Naz. Simoneau fut opéré de l'appendicite le 5 et où M. Ovide Cardinal, oncle de M. Julien Beaudry, est gravement malade.

—Le 12, nous avons eu la sépulture de J.-J.-Baptiste, âgé de 5 mois et fils de M. Alf.-M. Marcotte et de Madame Bertha S. de Carufel.

—M. R. Lasanté a acheté la maison de M. Ovide Bédard ; M. J.-B. Dubé, celle de M. Alban Sauvageau, au village.

—M. André Perreault, malade, suit un traitement à St-Alban, chez ses parents.

—Nous suivons le Cours d'U. C. C., a domicile, publié sur La Terre de Chez Nous et résumé à nos arrondissements scolaires, sur la Coopération, qu'il nous faut absolument savoir utiliser pour mieux passer la crise.

Les vieillards

Halifax, 7. — Un accord avec le gouvernement fédéral a été signé par la Nouvelle-Ecosse, hier, concernant les pensions de vieillesse, et les paiements commenceront le 1er mars 1934.

Nos jeunes à Toronto

Les jeunes producteurs de pommes de terre ont représenté dignement la province de Québec.

LES JEUNES JUGES

Encore une fois la province de Québec s'est distinguée à Toronto, lorsque les cercles de jeunes agriculteurs de tout le Canada ont pris part à l'Exposition Royale d'Hiver tenue dans l'avant-dernière semaine de novembre, et figuré en des concours interprovinciaux d'appréciation du bétail laitier, du bétail d'engraissement, du porc, de la volaille, du grain et de la pomme de terre. Il y eut en plus pour ces deux dernières cultures une exposition de beaux exhibits.

Chaque province participant aux concours organisés pour les cinq spécialités plus haut nommées avait préparé une équipe de deux jeunes agriculteurs choisis au cours d'une épreuve provinciale et s'étant qualifiés pour représenter tous les cercles de leur province respective dans une branche agricole donnée.

Tous les rapports de l'Exposition Royale d'Hiver ne sont pas encore communiqués au public dans tous leurs détails. Nous apprenons toutefois avec un légitime plaisir que la province de Québec a obtenu les trois premières places dans l'exhibit des pommes de terre, avec la variété Montagne Verte. Ceux qui nous représentèrent si bien furent : —

1er, Henri Savard, Bon-Conseil, Drummond.

2e, Rosaire-Paul Plamondon, St-Raymond, Portneuf.

3e, Marcel Duplain, Saint-Raymond, Portneuf.

De plus l'équipe québécoise de jeunes juges dans le concours d'expertise de la pomme de terre se classa deuxième. Elle se composait de MM. Antonio Audet et Henri Savard, de Bon-Conseil. Elle obtint un total de 984 points sur mille et ne fut dépassée que par l'équipe de la Nouvelle-Ecosse qui s'assura 996 points. Ce concours comprenait un examen général sur la culture de la pomme de terre et l'appréciation des exhibits.

Il y a en tout 78 cercles de jeunes producteurs de pommes de terre groupant un total de 1834 membres, et distribués dans les provinces suivantes : Alberta, Manitoba, Nouvelle-Ecosse, Ontario, Québec.

Nos jeunes producteurs de pommes de terre avaient été préparés et entraînés tout spécialement par M. Adrien Desautels, ingénieur agricole de la Section des Jeunes au Service de l'Horticulture de Québec, avec la coopération des autres officiers de cette section. Nos félicitations aux jeunes qui nous font honneur dans la province voisine, et à ceux qui contribuèrent par leur fructueux travail à leur assurer une aussi avantageuse place parmi les rivaux des autres parties du Dominion.

Un grand médecin est venu du Ciel, parce qu'un grand malade était couché, étendu sur tout le globe de la terre.—St-Augustin.

Produits canadiens

Un appel aux ménagères canadiennes

"Maintenant que la tendance du commerce canadien est à la reprise, les ménagères canadiennes peuvent jouer un rôle direct et efficace dans l'augmentation de l'emploi. Pour cela, elles n'ont qu'à exiger de préférence les produits canadiens. Les achats de nos ménagères représentent pratiquement 85 p. c. du grand total des achats enregistrés chaque année au Canada."

Dans un rapport publié par l'Association des produits canadiens, section de Québec, on insiste sur ce point afin d'attirer l'attention publique sur la relation intime qui existe entre les achats de nos ménagères et l'emploi en général dans le Dominion.

"Pour bien faire comprendre l'importance des achats féminins, dit-on encore, qu'il suffise de rappeler que, chaque année, des sommes considérables sont dépensées par les femmes pour des cotonnades, dont la majeure partie provient de l'étranger. On se fera facilement une idée de l'effet salutaire qui résulterait pour l'industrie textile canadienne, si les femmes n'achetaient que les cotonnades canadiennes. Il en découlerait une plus forte demande aux maisons canadiennes et l'emploi serait naturellement en proportion de la demande.

"Pour l'achat de chaussures, d'articles de ménage et de produits alimentaires, des millions de dollars quittent chaque année le Canada, alors que cet argent resterait au pays si seulement les femmes achetaient les produits canadiens. Elles stimuleraient aussi l'industrie canadienne et accroîtraient, là encore, l'emploi d'ouvriers canadiens.

"Il ne suffit que d'un peu d'attention de la part de nos ménagères pour stimuler rapidement et fortement le mouvement d'achat des produits canadiens; et une fois que ce mouvement aura pris de l'ampleur, il aura un effet correspondant sur l'emploi.

"Qu'on se rappelle, toutefois, que l'Association ne demande pas d'acheter les produits canadiens quand leurs prix seront supérieurs ou leur qualité inférieure aux marchandises importées."

Nickel et cuivre canadiens

Ottawa, Ont., 14 — De 10,625,853 livres qu'elle était en septembre, la production canadienne de nickel est montée en octobre à 10,714,021 livres; chiffre mensuel le plus élevé depuis décembre 1929. Le chiffre d'octobre 1932 est de 2,137,670 livres. Le grand total des dix premiers mois de l'année en cours porte sur 63,492,241 livres contre 27,236,290 le laps correspondant de 1932.

La production de cuivre en octobre s'élève à 28,740,000 livres contre 22,639,708 le mois corres-

Ou s'établir ?

Au pays des mines d'or, à vingt ou vingt-cinq milles au sud du Chemin de fer National, près des lacs LaMotte et Malartie, avec des communications directes par eau avec Amos, les villages miniers de la Siscoe, de la Sullivan, des communications par une bonne route d'automobile avec les mines O'Brien, Malartie, il est une région où un groupe de 35 familles pourraient s'établir en bordure d'un chemin d'auto, et sur des terres d'alluvions argileux d'une grande fertilité.

Cette région est située dans le canton LaMotte et Malartie, au centre de la région minière abiti-bienne.

On pourrait difficilement trouver un meilleur pays pour tous les genres de culture, et la proximité des mines offre un marché plus avantageux qu'ailleurs, pour les colons progressifs qui voudront se spécialiser dans la production des denrées demandées par les villages miniers.

Il faut à ces gens des légumes, du lait, du beurre, des oeufs, de la viande. Dans ce pays et sur un sol de cette qualité in peut récolter ces denrées en quantité.

Mais pour cela il faudrait que le colon fasse du défrichement et de la culture, au lieu de se spécialiser dans la recherche des filons aurifères dont le pays est rempli, ou encore de travailler dans les mines ou les chantiers.

Pour une grande partie, la forêt a été dévastée par le feu: de sorte que le défrichement des terres est facile.

Il est des lopins de terre où il sera aisé de faire des labours à peu de frais, mais encore faudra-t-il que le colon s'en mêle, car, en dépit de tous les avantages qu'offre ce pays, là, pas plus qu'ailleurs, il sera possible de récolter sans semer et de semer sans auparavant défricher la terre, arracher les souches et mettre le tout prêt pour l'ensemencement.

Ces terres, le gouvernement de Québec les donne pour \$30.00 par lopin de cent acres, ou encore en travail à faire dans les chemins qui ne sont pas tous ouverts, ou à d'autres travaux.

Mais s'il exige quelques jours de travail pour la possession de ces terres du pays des mines d'or, le gouvernement payera aussi des primes de défrichement et de la-

pondant de l'année passée. Le grand total des dix premiers mois de l'année en cours se monte à 245,786,290 livres, soit une augmentation de 18.4 pour cent sur janvier-octobre 1932.

Le Bulletin de la Ligue Catholique Féminine

Il paraîtra cette semaine

Le Bulletin de la Ligue Catholique féminine commencera sa sixième année avec le numéro de décembre qui paraîtra à la fin de cette semaine.

Comme ses devanciers, ce No. 19 contient, en ses huit pages, plusieurs articles de fond et plusieurs rapports qui intéresseront certainement tous les collaborateurs et collaboratrices de la Ligue, toutes les ligueuses, toutes les femmes d'oeuvres, toutes les ouvrières de l'Action Catholique.

En voici le sommaire: 1o- Un coup d'oeil sur le passé. — Des vœux pour l'avenir.—Mlle G. Lefavre, présidente générale.

2o- La Charité et le Christianisme.— Sermon de congrès par le R.P. L. St-Georges, O.M.I. aumônier diocésain d'Ottawa.

3o- Au Comité central — Démission et nomination. — Mlle Jeanne Talbot, secrétaire générale de l'Action Catholique féminine.

4o- Rapports des Comités diocésains:

- Chicoutimi
- Montréal
- Ottawa
- Québec
- Gravelbourg, Sask.
- Les Trois-Rivières
- Rimouski
- Nicolet

5o- Vœux du congrès. 6o- L'Action Catholique. — Article documentaire, R. P. Leclerc, O.M.I.

7o- A Québec, au Comité diocésain d'Action Catholique féminine. — J. Talbot. Etc..

Le renouvellement des abonnements doit se faire avec ce numéro de décembre. Cet abonnement est seulement de 25 sous pour 4 numéros paraissant tous les 3 mois. Un appel spécial est fait à toutes les ligueuses et à toutes les femmes d'oeuvres. Chaque comité diocésain doit d'abord centraliser les abonnements et se les procurer au secrétariat central, 105 rue Ste-Anne, Québec.

Pour ceux qui les défricheront, il distribuera aussi des grains de semence, bâtira une école-chapelle et d'autres écoles quand il sera nécessaire.

Un groupe de 35 familles qui voudraient s'établir avantageusement dans un bon pays, ne pourraient faire mieux.

Qui profitera de cette aubaine? J.-E. Laforce.

Si vous souffrez de:

- Faiblesse
- Maux de reins
- Rhumatisme
- Epulsemment
- Maux d'estomac
- Fatigue
- Malaise général

Mandonnée par l'affaiblissement de tout le système. Messieurs, les PILULES MORO; elles ont toujours employées avec grand succès.



PILULES MORO

pour les Hommes
 Cie Médicale Moro, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

DEBUTS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE, AU CANADA

INTERESSANTS RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE

Dans un récent numéro du bulletin quotidien que nous adresse le Bureau Fédéral de la Statistique (ministère du commerce), nous lisons un intéressant article concernant les "début de l'industrie manufacturière, au Canada".

Bien que cet article couvre une certaine étendue, nous croyons à propos de le porter à la connaissance du lecteur. Sans doute le lira-t-il avec intérêt.

Le genre de fabriques à établir dans un endroit est au début déterminé dans une large mesure par les matières premières que produit la région, surtout lorsque les moyens de transports sont coûteux. Citons comme exemple que la première entreprise agricole par des Européens sur le territoire qui constitue aujourd'hui le Dominion du Canada est la culture du grain à Port-Royal (Nouvelle-Ecosse) qui remonte à 1605, et que la transformation de ce grain en farine au cours de l'automne de la même année est le premier pas de l'industrie manufacturière au pays. La satisfaction des besoins immédiats de l'homme, soit l'alimentation, le vêtement, l'abri et la sécurité nécessita l'établissement d'autres industries. Le recensement des occupations de la population effectué en 1681 signale un nombre relativement élevé de tailleurs, de cordonniers, de maçons, de charpentiers, d'armuriers et de taillandiers.

Les premiers ateliers étaient nécessairement d'un genre plutôt archaïque; on s'y consacrait à la fabrication de marchandises volumineuses dont le transport aurait été onéreux à une époque où il était impossible de faire plus d'un voyage (aller et retour) par année entre Québec et la France et que les bâtiments, en outre d'avoir à lutter contre les tempêtes de l'Atlantique, étaient sujets aux attaques des Anglais. Et quoique la politique coloniale de la France sous l'ancien régime tendit à empêcher la fabrication au Canada de tout article que la mère patrie pouvait lui expédier, l'incertitude des transports due aux guerres coloniales de l'époque, - entre 1689 et 1763 la France et l'Angleterre furent en guerre durant 34 ans sur 74, - eut pour effet un relâchement de ces restrictions. La capture d'un convoi par les Anglais en 1705 força les colons à fabriquer un drap grossier en se servant des seules fibres qu'ils pouvaient se procurer, l'ortie canadienne et l'écorce intérieure du tilleul.

Ce sont des événements comme celui-ci qui donnèrent naissance à l'élevage des moutons et au tissage de "l'étoffe du pays".

A l'époque des navires en bois, le Canada était avantageusement situé pour leur construction; Pont-gravé construisit deux petits bâtiments à Port Royal (1606) et un à Tadoussac (1608). En 1666, Talon fit construire pour son propre compte un navire de 120 tonnes, et en 1672 un bâtiment de plus de 400 tonnes était en chantier à Québec. Les armateurs de Québec construisaient des bâtiments pour la

Marine française et pour le service des Antilles. Sous le régime anglais, la construction navale se faisait sur une grande échelle à Québec et au Nouveau-Brunswick, cette industrie atteignant son apogée en 1865, année pendant laquelle les chantiers de Québec construisaient 105 bâtiments ayant un déplacement global de 59,333 tonnes. Depuis, les navires en fer et en acier ont supplanté les bâtiments de bois, et les forêts du Canada ravitaillent de matières premières les pulperies et les papeteries, ainsi que bon nombre d'autres industries importantes du pays.

Les débuts de la transformation des produits miniers sont de date plus récente. On exploita toutefois les gîtes de fer du Saint-Maurice depuis 1733 et les forges y établies en 1737 ont été en exploitation presque continuelle jusqu'en 1883. Le fer et l'acier dont se servent les manufactures canadiennes, ainsi que la houille qui fournit la force motrice aux industries canadiennes, proviennent surtout des Etats-Unis parce que les principaux centres manufacturiers du pays sont situés dans les régions du Saint-Laurent et des Grands Lacs et sont plus à portée des gisements de fer et de houille des Etats-Unis qu'à ceux des Provinces Maritimes. Depuis quelques années, cette rareté du charbon est compensée par la houille blanche, et la fonte utilisée dans l'industrie au Canada provient presque entièrement des hauts fourneaux du pays.

On peut dire que jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle le développement de l'industrie manufacturière au Canada fut plutôt languissant; l'accroissement relativement lent de la valeur globale des produits ouvrés (1870, \$221,600,000; 1890, \$469,800,000) est attribuable dans une large mesure à la baisse continue des prix entre 1873 et 1897. Survint ensuite un changement, et au cours de la période de renchérissement (1900 à 1912) l'industrie en général fut des plus prospère. Le rendement brut des établissements occupant cinq employés ou plus, de \$368,700,000 qu'il était en 1890, atteignit \$1,166,000,000 en 1910 et \$1,381,500,000 en 1915. La situation avantageuse du Canada, ses ressources abondantes en matières premières, ses réserves inépuisables de houille blanche, le développement du marché domestique, surtout dans l'Ouest, sont les principaux facteurs de cette prospérité.

Bien que l'industrie canadienne se ravitaile, règle générale, à même les ressources domestiques en matières premières, on constate depuis quelques années une tendance à dévier de cette règle. Ainsi, nous importons du coton brut des Etats-Unis, des peaux brutes de l'Argentine, du caoutchouc des Straits Settlements et de la Péninsule malaise, du sucre de Fidji, des Antilles Britanniques, et de la laine d'Angleterre, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande pour les industries manufacturières canadiennes.

PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateur, au taux de huit (8%) pour cent l'an — PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adresses-vous à : —

JULES LAVIGNE

Notaire

LA SARRE.

:-:

ABITIBI. QUE

La guerre a eu des répercussions profondes sur l'industrie canadienne; elle a eu pour effet la diversification de la production et la fabrication au pays d'un bon nombre de produits ouvrés jusque là importés. Comme l'importation de certains produits de provenance européenne était pour ainsi dire suspendue, les fabricants entrepreneurs du Canada saisirent l'occasion qui se présentait et se lancèrent dans la fabrication de nouvelles lignes, tâche grandement facilitée par l'absence de toute concurrence. Il convient de mentionner l'influence réflexe sur l'agriculture qui passa une ère de grande prospérité, attribuable au renchérissement sans précédent dû à la guerre. Résultat: énorme activité industrielle, due non seulement à la production de munitions et de fournitures pour les armées alliées, mais aussi à la fabrication d'articles et denrées innombrables destinés à la population civile dont la consommation était stimulée.

La disette dont souffrait l'univers entier et une demande domestique de plus en plus grande avaient stimulé la production, et la capacité de rendement de bon nombre d'établissements manufacturiers fut multipliée, cette augmentation créant à son tour une demande accrue de matières premières. Les méthodes de fabrication furent perfectionnées de plus en plus, la spécialisation fit des progrès immenses et les fabricants modernisèrent leurs méthodes l'administration. Bref, une des raisons pour laquelle le Canada put se tailler une place prépondérante parmi les pays industriels de l'univers fut partiellement parce que les efforts de l'Europe se concentraient sur la guerre. Un autre facteur qui a énormément contribué au gonflement sans précédent des valeurs est l'inflation au cours de la guerre.

La grande vague de prospérité de l'industrie manufacturière atteignit son faite au cours de l'é-

té 1920; la valeur brute de la production de cette année ne fut dépassée qu'en 1929. Les valeurs de 1929 atteignirent un niveau plus élevé que lors du boom d'après-guerre (1920), et ceci en dépit du fait que les prix des produits manufacturés baissèrent d'environ 41 p. c. dans l'intervalle. L'expansion continue fut interrompue en 1930 par la crise mondiale qui débuta vers la fin de 1929; la production manufacturière du Canada qui, en 1930, avait atteint \$3,428,970,628 retomba presque au niveau de 1927. Le ralentissement s'est continué en 1931 et la valeur brute de la production a baissé encore, soit à \$2,698,461,862.

L'accroissement de la production manufacturière depuis 1870 et l'importance toujours croissante de l'industrie manufacturière canadienne dans les marchés internationaux sont illustrés par le fait que les exportations canadiennes des produits manufacturés ont augmenté de pas même \$3,000,000 qu'elles étaient en 1871-75 à \$614,000,000 l'exercice terminé le 31 mars 1920. Les exportations de produits "entièrement ou principalement ouvrés" au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1932 portent sur \$263,505,873 et celles des produits "partiellement ouvrés" sur \$86,660,735.

Paris. — Le parti communiste s'efforce d'exploiter la crise socialiste pour amener dans ses rangs les désabusés du socialisme.

CE QUI SE BOIT ENTRE HOMMES!



MOLSON'S EXPORT

Excellente dans un grand verre... excellente dans un petit verre... excellente de quelque façon que vous la prenez... telle est la MOLSON EXPORT, la préférée des connaisseurs. Elle stimule sans jamais déprimer!

ARPEUR

C.-M. DESCHENES, B.-A.
 Tél. : 175
 C. P. 264. :- AMOS.

"Sois bon fils"

O mon cher enfant, sois bon fils, si tu veux être plus tard un homme de bien. Regarde ce que tu dois à tes parents, songe aux sacrifices qu'ils ont faits et qu'ils font encore chaque jour pour toi. Pense aux peines qu'ils se donnent à chaque instant pour te procurer ce qu'il t'est nécessaire. Aime-les par-dessus tout; chéris-les; évite de leur faire la plus petite peine, et efforce-toi au contraire de leur donner de la joie. Ecoute leurs conseils avec soumission, et suis-les avec empressement. Fais toujours ce qu'ils te commandent, et ne va jamais contre leur volonté. Plus tard, quand tu seras devenu un homme, souviens-toi du bien qu'ils t'ont fait, et rends-le leur sans compter, en te disant que tu ne seras jamais quitte envers eux. Entoure leur vieillesse d'égarde et d'affection, assiste-les s'ils sont dans le besoin, donne-leur la meilleure place à ton foyer; honore-les en toute occasion, et si tu arrives à une situation plus élevée que la leur, ne rougis jamais d'eux. Saches d'ailleurs que tu seras traité plus tard comme tu auras toi-même traité tes vieux parents.

L.-de-G.

LES INDES CATHOLIQUES

La population catholique des Indes a doublé au cours des dix dernières années. L'an dernier, le nombre des conversions et des baptêmes s'est élevé à 107,000. Il y a actuellement plus de 7,000,000 de catholiques dans les Indes. 4000 prêtres, dont 2500 indigènes, les desservent. 12 diocèses sont dirigés par des évêques hindous.

CATHOLIQUES EN ONTARIO

D'après le "Canadian Freeman", journal catholique anglais de Kingston, Ontario, la population de la province voisine est de 3,431,683 âmes, dont 744,000 catholiques.

RECORD D'EDITION

Ce serait le partage de "l'histoire d'une âme", de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. 701,000 exemplaires sont écoulés maintenant et l'ouvrage est traduit en 47 langues.

Gaston Roberge

NOTAIRE

Bureau dans le Nouvel Edifice de Germain & Lafrance, Ltée, AMOS, ABITIBI.

Le marché du beurre au Japon

M. A. K. Doul, sous-commissaire du Commerce du Canada à Tokio, écrit que de récentes informations venues du Canada prédisent qu'il y aura un fort surplus de beurre pour exportation. De beaucoup plus grandes quantités pourraient être exportées par le Canada au Japon si les exportateurs canadiens étaient capables de coter des prix compétitifs avec ceux de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande.

Le beurre du Canada et celui de la Nouvelle-Zélande se vendent à peu près au même prix de détail mais le beurre canadien coûte plus cher au débarquement, et les détaillants profitent de cette occasion pour monter les prix du beurre de Nouvelle-Zélande, ce qui leur donne de plus grands profits.

L'année dernière, le Canada a été le plus fort exportateur de beurre au Japon en valeur, bien que la Nouvelle-Zélande, vu son change plus favorable, en ait expédié une plus grande partie, mais à un plus bas prix.

Environ 90 pour cent du beurre japonais vient de Hokkaido, dans le Nord, où il y a six gros producteurs, dont deux sont contrôlés par de grandes compagnies de confiserie de Tokio.

La production

La fabrication automobile, en septembre, a donné 5,808 voitures contre 6,079 le mois précédent et 2,342 en 1932. Pour la troisième fois, cette année, les exportations dépassent deux mille autos, ce qui fait des sorties de 7,942 il y a un an. Les entrées ne témoignent guère de changement durant les neuf mois écoulés, 1,377 comparativement à 1,343.

La production de la fonte se ralentit de 35,233 tonnes à 30,738. La production cumulative s'élève à 133,870 tonnes comparativement à 96,219 et 380,322 en 1932 et 1931 respectivement. La fabrication de l'acier fléchit de 21 p. c., c'est-à-dire de 48,659 à 38,630 tonnes, total de 266,829 tonnes jusqu'ici à rapprocher de 257,843 il y a un an et 582,855 il y a deux ans.

L'extraction de la houille progresse de 934,191 tonnes à 1,101,158. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les importations reculent de 15 p. c. à 1,468,108 et les exportations de 66.4 p. c. à 19,049. La production du coke, 155,711 tonnes, excède de quatre pour cent le rendement du mois d'août et de 23 p. c. celui de l'époque correspondante 1932.

(L'Economiste Canadien)

Les chaussures

Ottawa, 7 — La production canadienne de chaussures en cuir donne en octobre 1,833,771 paires, soit un accroissement de 234,581 paires ou 15 pour cent sur le mois correspondant de l'année passée. Comparativement à septembre

ANTALGINE



Manuel d'agriculture

Ce Manuel d'Agriculture, "Les Champs" que nous avons annoncé il y a quelques jours, fait partie d'un cours complet d'agriculture. Ce traité est rédigé dans un style simple; il est fait surtout pour la jeunesse et même pour les vieux qui veulent s'initier à la science agricole.

Le Tome I "Les Champs" traite de la production végétale. Le Tome II "Les Animaux" enseignera tout ce qu'il faut pour réussir, dans l'élevage de tous les animaux de la ferme. Ce deuxième volume est actuellement sous presse et paraîtra vers le 15 février. Le Tome III "La Ferme" contiendra les notions d'Economie Rurale essentielles à un cultivateur progressif. Ce volume paraîtra au cours de l'été prochain.

Le Tome I, comme les deux autres qui paraîtront, est en vente à:

Office des Renseignements Agricoles, Ecole Supérieure d'Agriculture Ste-Anne-de-la-Pocatière, Cté. Kamouraska.

Les prix sont les suivants:—
Reliure toile
 L'unité... \$1.00 franco
 La douzaine... \$11.00 "
 Le cent... \$85.00 "
Reliure cuir
 L'unité... \$2.00 franco
 La douzaine... \$22.00 "

La mouche du rosier dans les serres

La mouche du rosier est l'un des pires fléaux de cet arbuste, dit l'Entomologiste du Dominion, et les fleuristes canadiens devraient prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher de s'introduire dans les serres. L'oeuf de cette mouche est si petit qu'il est presque invisible à l'oeil nu. Ces oeufs éclosent au bout de deux jours dans les conditions des serres. Les larves deviennent adultes au bout de cinq à sept jours puis elles abandonnent la plante et tombent à terre où elles se changent en pupes, d'où sort la mouche adulte. On peut parfaitement maîtriser cet insecte en appliquant au sol une couche de poussière de tabac de 1-4 à 1-2 pouce d'épaisseur; il faut avoir bien soin de recouvrir toutes les parties de la couche.

de l'année en cours, on constate toutefois un fléchissement saisonnièrement normal de 201,754 paires ou 10 pour cent.

La peau mince des tubercules

La pomme de terre est toujours et en tout temps, un organisme vivant, et c'est là un fait dont on fera bien de se souvenir lorsqu'on la met en cave, dit le Botaniste du Dominion, sinon on s'expose à perdre une grande partie de la récolte. Les conditions sévissent dans la plupart des caves canadiennes causent, dans bien des cas, un gros pourcentage de perte dans la récolte encayée. Notons avant tout que la peau délicate des tubercules fraîchement récoltés s'égratigne ou se rompt très facilement, que les machines ou les arracheuses mécaniques peuvent causer des meurtrissures ou des entailles qui entraînent des conséquences désastreuses lorsque ces pommes de terre sont mises dans de mauvaises caves. Vient ensuite la pourriture et la décomposition; les tubercules humides sont les premiers à succomber, surtout s'ils sont entaillés ou coupés. Evitez donc les meurtrissures et évitez autant que possible de mettre les pommes de terre dans une cave quelconque tant qu'elles ne sont pas parfaitement sèches.

Statistiques vitales du mois d'octobre

Les enregistrements dans 70 villes du Canada de 10,000 âmes et plus donnent pour octobre de l'année en cours 6,492 naissances, 3,832 décès et 2,991 mariages, contre 7,242, 3,727 et 2,865 respectivement le mois correspondant de l'année passée; les naissances ont donc baissé de 10 1/2, alors que les décès ont augmenté de 3 p. c. et les mariages de 4 1-2 p. c.

Les grands totaux des dix premiers mois de 1933 pour les mêmes villes portent sur 67,799 naissances, 38,397 décès et 24,569 mariages, contre 72,683, 39,611 et 24,604 le laps correspondant de 1932. Les naissances et les décès ont diminué de 6 1-2 p. c. et 3 p. c. respectivement; quant aux mariages le pourcentage demeure presque le même.

Un fulminant dangereux

On se sert beaucoup du gaz de l'acide hydrocyanique dans certaines espèces de travaux de fumigation, et notamment pour le grain. Ce gaz est très toxique pour les êtres humains et pour les animaux et ne doit être employé que par des fumigateurs expérimentés. Les règlements de l'Ontario prescrivent que la désinfection au moyen du gaz de l'acide hydrocyanique ne peut être effectuée que par des experts, qui ont un permis du Ministère de la Santé de l'Ontario. D'ailleurs, la

UNE INDUSTRIE SE RETABLIE

La valeur d'un effort coopératif dans le but de rétablir une industrie, affaiblie par une surproduction, est démontrée par les producteurs de thé de Ceylan, des Indes, de Java et de Sumatra. Envisageant la ruine de leur commerce, les producteurs se sont réunis et ont résolu de suivre les règlements d'un Comité qui maintenant contrôle la quantité de feuilles sueillies et vendues.... En conséquence, le prix du thé a augmenté graduellement, permettant aux producteurs de faire un profit raisonnable. Pour cette raison les Canadiens devront payer cher pour leur breuvage favori.

Cercle Agricole de Landrienne

Résultat du concours de Fourrage vert

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Trépanier, Adéland	74.0	\$0.75
2—Audet, Samuel	72.5	0.55
3—Lefebvre, Adrien	72.0	0.45
4—Bertrand, Adrien	71.5	0.35
5—Perron, Jos.	71.0	0.25
6—Rousseau, Ernest	70.5	0.25
7—Thibault, Jos.	70.0	0.25
8—Lemire, U.	65.0	0.15

Jugé les 28 et 29 août 1933.

Signé le: 7/10/33.

Macamic, 6/10/33.

UBALD PILON,

Agronome spécial

Cercle Agricole de St-Marc de Figury

Résultat du concours de Veaux

Rang et Nom du concurrent	Points obtenus	Prix
1—Boutin, Hilaire	87.0	\$2.75
2—Nolet, Philippe	82.5	2.30
3—Dupuis, Gédéon	82.0	2.25
4—Roy, Anselme	81.0	2.10
5—Fortin, Jos.	79.5	1.90
6—Morin, Jos.	79.0	1.80
7—Cossette, Victor	76.5	1.45
8—Morissette, Jos.	76.0	1.35
9—Rouillard, Hubert	75.5	1.25
10—Corriveau, Adéland	74.0	1.05
11—Dupuis, Arthur	73.5	0.95
12—Corriveau, Jos.	73.0	0.85

Jugé le 15 août 1933.

Signé le 5 oct 1933.

Macamic, 5/10/33.

UBALD PILON,

Agronome spécial

Division fédérale de l'Entomologie fait remarquer que le gaz de l'acide hydrocyanique convient mal pour traiter le grain en vrac car il est plus léger que l'air et ne pénètre que peu profondément dans la masse du grain.

Tél. : 4 Spécialité : Extractions sans douleur
Dr PAUL-E. PICOTTE, L. D. S.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 TELEPHONE NO. 128
 En face de l'Eglise Paroissiale, :- :- Amos, Qué

CHRONIQUE DE L'U. C. C.

Nous prions les cultivateurs de lire avec attention et de mettre en pratique les conseils de M. J. A. Ste-Marie, une réelle autorité en industrie laitière. Ils y trouveront leur profit.

Soins de la vache laitière

L'industrie laitière ou la production du lait en dépit des bas prix obtenus depuis deux ans pour les produits laitiers et ses dérivés demeure pour la plus grande partie des cultivateurs la forme d'exploitation qui continue d'apporter des revenus constants, même, si diminués. Le cultivateur ne peut faire beaucoup individuellement pour faire augmenter les prix reçus par cent livres de lait produit, mais par contre, par une exploitation raisonnée de sa ferme et de son troupeau, il peut abaisser le coût de production et très souvent en augmenter le volume.

Chez un grand nombre de cultivateurs la plus grande partie des vaches ont maintenant terminé leur année de production, c'est donc le temps de penser à prendre un crayon et de déterminer quels ont été le rendement et le revenu de chacune et ensuite... faire disparaître du troupeau les sujets qui mangent fourrage et revenus de celles qui restent.

C'est ce qui se fait sur une grande échelle actuellement au Lac St-Jean... pourquoi pas un peu partout? Cela fait, il est bon de se rappeler de temps à autre que la vache laitière est simplement un agent de transformation de fourrage et grain. Si la vache a de bonnes aptitudes laitières, sa production de lait sera en relation directe des traitements qu'elle recevra, etc., cela non pas pendant une semaine, un mois, mais 365 jours par année. Ceci est synonyme de bons soins et de bonne alimentation en hiver et en été. En hiver, du bon foin, des racines ou de l'ensilage complétés par les grains que l'on peut disposer. En été des bons pâturages et de bons traitements.

Cinq années d'expérimentation à la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière révèlent que 6 à 7 livres de racines (Choux de Siam ou betteraves) peuvent remplacer une livre de moulée et dans le temps présent cela veut dire beaucoup.

Les cultivateurs qui lisent les journaux agricoles savent déjà que la rénovation et fertilisation des pâturages va ouvrir de nouveaux horizons dans ce domaine... permettant d'en réduire l'étendue et permettra également par le fait même d'augmenter la production de grains qui est toujours trop restreinte. Chez les bons cultivateurs cela sera synonyme de plus grosses récoltes de trèfle.

Qu'elles seraient heureuses ces pauvres vaches si elles savaient que pendant qu'elles ruminent, leur maître pense à leur préparer tant de bonnes choses pour 1934? Et est-ce que la réaction ne serait

Blessé par la dynamite à Chibougamou

Samedi dernier, un avion de Canadian Airways transportait à Amos M. Roch Nadon, 21 ans, de Saint-Mathieu d'Harricana, qui a été grièvement blessé par une décharge de dynamite dans un camp minier du canton McKenzie, district de Chibougamou. Il a été immédiatement hospitalisé à l'hôpital Ste-Thérèse.

L'accident est survenu le 1er décembre. Le blessé et un compagnon de travail avaient allumé six charges de dynamite. Cinq seulement sautèrent. M. Nadon, étant sous l'impression que la mèche de la charge qui n'avait pas sauté s'était éteinte, partit pour l'allumer de nouveau, mais la dynamite fit explosion comme il y arrivait. Ses compagnons de travail se portèrent à son secours et ils le trouvèrent gisant parmi les morceaux de roc brisés par la force de la décharge. Ils le transportèrent dans un de leurs camps où ils constatèrent qu'il était affreusement blessé: l'oeil gauche presque sorti de son orbite, le bras droit fracturé à plusieurs endroits, et brûlé à la figure et au corps. M. N.-O. Carpenter et le frère du blessé l'ont traité du mieux qu'ils ont pu pendant huit jours, faute de moyens de communication entre Chibougamou et Oskelano, l'endroit de l'Abitibi le plus rapproché de leur camp, avant qu'un avion ne s'amena avec une consignment de marchandises pour un camp voisin, le 8 décembre. On y embarqua immédiatement le blessé à destination de l'hôpital d'Amos. Les autorités de l'hôpital entretiennent peu d'espoir à son sujet.

pas heureuse pour beaucoup de monde?

J.-A. Ste-Marie, Régisseur.
Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

NOUVEAU CERCLE A ST-FELIX

Dimanche, le 26 novembre, les cultivateurs de St-Félix, réunis en assemblée sous la présidence de l'abbé Chs Minette, aumônier diocésain, ont fondé un cercle de l'U. C. C. dans leur paroisse. Les officiers suivants ont été élus: Président, Elie Duguay; vice-président, Sylvio Langlois; directeurs, Davila Leblond, Alb. Sawyer, Fr. Bradette, Geo. Duguay, Alex. Michaud. M. Ant. Cayer en est le secrétaire.

M. le curé Morasse qui devient l'aumônier de ce nouveau cercle, a promis son plus entier concours à l'oeuvre si importante de l'Association professionnelle des cultivateurs. Avec un tel appui, le succès de l'U. C. C., à St-Félix, est assuré.

Un autre élément de succès réside dans le fait qu'une partie des colons de cette paroisse sont ce que nous appelons des "Francois". Ces gens, qui ont appartenu pour la plupart à des organisations ouvrières, connaissent la nécessité indéniable de l'union et ils seront sans aucun doute, des agents intelligents et renseignés de propagande efficace.

J.-B.-L. ALARIE,
Secrétaire diocésain.

La grève des bûcherons...

(Suite de la 1ère page)

tés se font un salaire de \$35 à \$45 par mois en plus de leur pension, et que les hommes à la journée touchent un dollar net par jour. Ils disent avoir eu le soin de renvoyer les hommes qui étaient manifestement incapables de gagner un salaire convenable aux travaux forestiers.

Dans le bassin du lac Abitibi, il n'y a pas de chantiers à l'entreprise. Les colons vendent leur bois directement à la compagnie Abitibi Paper. Celle-ci avait d'abord donné des contrats pour près de 90,000 cordes au prix de \$3.00 la corde. Elle a fait annoncer il y a quelques jours qu'elle augmentait ce prix de 25 cents la corde. Cela n'a pas empêché un petit nombre de colons de prêter l'oreille à des étrangers qui sont venus leur proposer de briser leurs contrats et de réclamer un prix plus élevé. Ceux qui ont signé une mise en demeure à la compagnie sont cependant fort peu nombreux.

Il y eut une assemblée publique à La Sarre dimanche pour discuter la question, mais une quarantaine de colons seulement y assistèrent plutôt par curiosité que par désir de se mettre en lutte avec la compagnie Abitibi.

M. le curé Lalonde avait mis ses paroissiens en garde au prône de dimanche, leur rappelant qu'ils ont signé des contrats avec la compagnie acheteuse de leur bois et qu'ils s'exposent à des ennuis sérieux en ne remplissant pas leurs obligations. Il a aussi rappelé les bons rapports qui ont toujours existé entre les colons et la compagnie. Celle-ci est actuellement entre les mains d'un liquidateur, et n'est pas aussi libre qu'autrefois de favoriser ses fournisseurs de bois.

On rapporte certains troubles dans les limites de la compagnie du côté d'Ontario.

Jacques Bouchard

Assurances générales
Edifice T.-A. Lalonde

AMOS, :-: QUE.

Jean-Paul Dionne

AVOCAT

— Edifice —

Germain & Lafrance

Tél. 85 :-: C. P. 315

AMOS, QUE.

Pour allumer poêles et fournaies, servez-vous de

LATTES - LATTES

5 centins le paquet

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Amos, Qué.

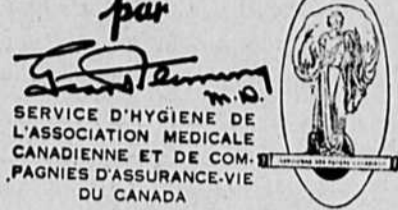
Envoyez vos Fourrures Brutes à

CLEMAN & FRERE

AMOS MARCHANDS QUE.

Nous garantissons satisfaction — Payons plus hauts prix

L'HYGIENE



LA PNEUMONIE

La pneumonie est une maladie qui sévit surtout en hiver. On peut appeler cette maladie une maladie d'intérieur, parce que c'est la façon dont on ordonne sa vie à la maison durant l'hiver qui est responsable en grande partie de son incidence.

L'excès de température et le manque de ventilation, soit à la maison ou au travail, diminuent la résistance de l'organisme aussi sûrement que le bon air augmente la résistance. De plus, il y a beaucoup de personnes qui abandonnent tout exercice durant l'hiver. Portant des vêtements non appropriés à la saison et quelquefois insuffisants, ces personnes ne se sentent pas bien au dehors et, pour cette raison, restent à la maison. Habillées suivant les exigences de la saison, elles seraient bien mieux de faire une bonne marche au grand air tous les jours, excepté quand il fait mauvais ou qu'il fait très froid.

En plus de cette réclusion à la maison et de ce manque d'exercices, ces mêmes personnes sont portées à manger autant que lorsqu'elles mènent une vie plus active. Toutes ces causes agissant de concert augmentent la susceptibilité au développement des germes de la pneumonie.

Aussi, pour éviter la pneumonie, peut-on conseiller:

1. Dormir huit heures avec les fenêtres de sa chambre bien ouvertes;
2. Eviter l'excès de nourriture;
3. Faire une marche en plein air tous les jours;
4. Se vêtir de manière à éviter les temps froids et humides;
5. Eviter la compagnie de ceux qui toussent et éternuent;
6. Ne jamais dépasser 70 degrés dans les pièces que l'on occupe, soit à la maison, soit au travail;
7. Ne jamais négliger un "sim-

Commerce extérieur du Canada

Ottawa, 14 — Sous le rapport du commerce extérieur, le mois de novembre a été bon. Le Canada a exporté de ses produits pour une valeur de \$60,384,590 contre \$45,944,520 en novembre 1932. Les importations ont aussi augmenté, se totalisant à \$43,653,078 contre \$37,769,047 il y a un an.

En huit mois de la présente année fiscale, le total de nos exportations a été de \$386,007,148, comparé avec \$338,645,984 pour la période correspondante de l'an dernier. Dans le même temps nos importations ont atteint \$284,909,992, alors qu'elles furent de \$296,504,247 dans les huit premiers mois de l'année fiscale de 1932.

AUCUN COLON ANGLAIS NE S'ETABLIRA EN NOTRE PAYS

Londres. — "Je ne suis pas en faveur d'envoyer des citoyens au Canada à moins qu'ils n'aient du travail là-bas", a déclaré l'hon. J.-H. Thomas, secrétaire pour les Dominions, répondant à une question concernant l'émigration au Canada.

L'hon. ministre a de plus déclaré que le gouvernement n'avait pris aucune mesure et qu'il n'avait pas voté d'argent pour l'établissement d'ouvriers anglais sur des fermes de l'est du Canada.

ple rhume".
Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 134, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

G. DUGUAY

Notaire

ASSURANCES GENERALES en connection avec

Roy, Authier & CIE

Edifice : Agence des Terres

AMOS, QUE.

Tél. No. 170 :-: C. P. "H".

Léon Dussault, C. R.

AVOCAT

Téléphone No. 67 C. P. 100

Edifice Drouin

(Bureau de Poste)

AMOS.

PAUL D'ARAGON

Ingénieur Civil

Spécialité : MINES

4273 Fabre, Cherrier 8785,

MONTREAL.